



Table of Impact
Investment Practitioners

Plan stratégique 2026- 2030 du TIIP

Juin 2026



www.tiip.ca



info@tiip.ca



Vision Directrice

Le TIIP traduit la pratique canadienne de l'investissement d'impact afin de permettre aux praticiens d'apprendre les uns des autres et d'offrir aux bailleurs de fonds, aux décideurs publics et aux partenaires un cadre de référence commun pour comprendre le secteur, de manière à favoriser l'alignement du capital, des politiques publiques et des pratiques autour de ce qui fonctionne réellement.

Élaboration du présent plan

Le présent plan s'appuie sur une vaste démarche de mobilisation menée à travers l'écosystème en 2025, comprenant notamment une journée de planification stratégique réunissant des acteurs du secteur en février 2025, un partenariat de recherche avec Propel Impact portant sur les besoins d'apprentissage des praticiens, des entretiens individuels avec des membres et partenaires, ainsi que les connaissances générées dans le cadre du projet pilote d'Échange de connaissances.

Le plan a été approuvé par le conseil d'administration en janvier 2026.

Pourquoi ce plan, pourquoi maintenant?

Le secteur canadien de l'investissement d'impact a évolué plus rapidement que la compréhension commune de sa nature et de son fonctionnement. Les praticiens déploient du capital, gèrent des portefeuilles et tirent des leçons importantes de leur expérience, tandis que les bailleurs de fonds, les intermédiaires et les décideurs publics s'appuient encore sur des définitions différentes de ce que représentent le succès, le risque et les bonnes pratiques.

Cette situation entraîne des coûts réels : attentes mal harmonisées, risques mal définis, hésitation des bailleurs de fonds, politiques publiques excessivement conçues pour compenser l'incertitude et capitaux qui pourraient être mobilisés mais qui demeurent inexploités. Parallèlement, l'investissement d'impact fait l'objet d'un examen accru. En l'absence d'un langage commun et d'une base de connaissances partagée, la fragmentation ralentit la capacité du secteur à se développer.

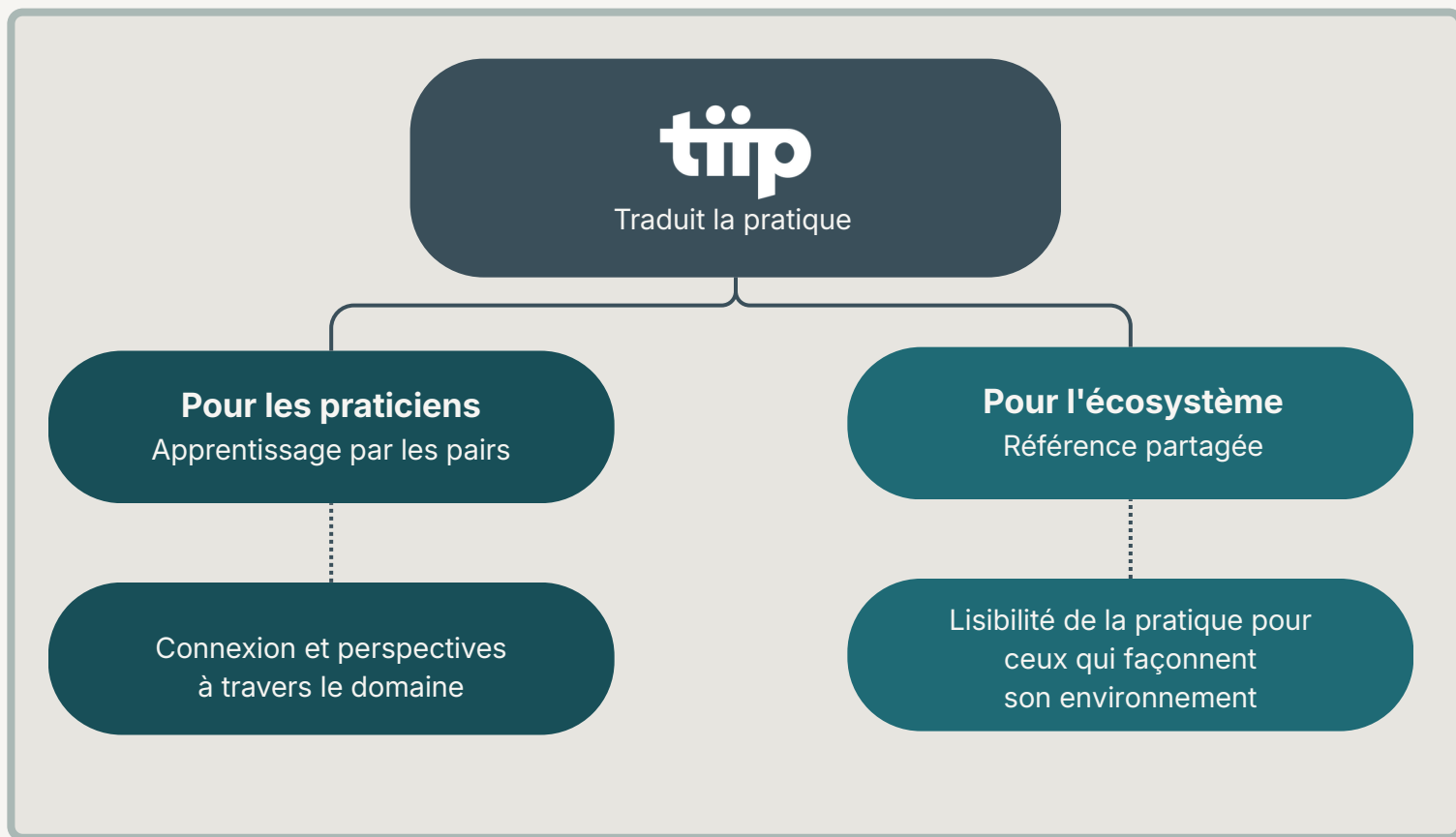
Selon le TIIP, le secteur a désormais besoin d'une meilleure traduction entre ce que les praticiens font réellement sur le terrain et la façon dont le reste de l'écosystème comprend ces activités. C'est précisément l'objet du présent plan.

Un travail mené dans deux directions

Le travail de traduction du TIIP s'adresse à deux publics dont les besoins diffèrent.

Pour les praticiens, le TIIP favorise l'apprentissage entre pairs. Les activités d'Échange de connaissances, les rapports destinés aux praticiens et les analyses collectives leur permettent d'apprendre des expériences des autres : ce qui fonctionne, ce qui fonctionne moins bien et les tendances qui émergent à l'échelle du secteur. La valeur créée réside dans les liens et les connaissances partagées qu'aucun fonds ne pourrait générer seul.

Pour les bailleurs de fonds, les décideurs publics et les partenaires, le TIIP agit comme point de référence commun pour comprendre l'évolution de l'investissement d'impact au Canada. Les rapports publics, les notes d'information et les travaux de traduction des politiques publiques offrent à ceux qui ne déploient pas directement du capital une lecture crédible et neutre du secteur. La valeur créée réside dans la lisibilité du secteur, c'est-à-dire dans la capacité à rendre les pratiques visibles pour ceux dont les décisions façonnent l'environnement dans lequel elles s'inscrivent.



Comment nous déterminons nos priorités

L'Échange de connaissances constitue la principale infrastructure d'observation du TIIP. À partir de cette base, nous concentrons nos efforts sur des enjeux qui sont :



Systemiques

l'enjeu ne peut être résolu par des acteurs individuels agissant seuls.



Liés à la conception ou à la coordination de systèmes

et non à l'allocation de capital ou à la prestation de programmes



Susceptibles d'être abordés sans mécanisme de sélection

le TIIP décrit les pratiques, il ne désigne pas de gagnants



De nature à réduire les risques systémiques futurs

quand agir tôt évite des problèmes plus grands demain.

Ce que le TIIP ne fera pas

Afin de préserver sa neutralité et son utilité à long terme pour le secteur, le TIIP :

- **Ne gèrera pas de fonds et ne mettra pas en œuvre de programmes de financement.** Le TIIP ne déploie pas de capital, ne gère pas de véhicules d'investissement et n'entre pas en concurrence avec les intermédiaires qu'il sert
- **Ne sélectionnera, certifiera ou cautionnera pas aucun fonds ni aucune transaction particulière.** Le TIIP décrit les pratiques observées à l'échelle du secteur sans conférer de légitimité à des acteurs précis
- **N'agira pas comme outil de promotion ou de commercialisation.** Le TIIP diffuse des apprentissages et des pratiques, non des occasions d'investissement.
- **N'exercera pas un rôle de surveillance, de réglementation ou d'application.** Le TIIP met en lumière les tendances et les normes émergentes, sans enquêter, sanctionner ni arbitrer.
- **Ne permettra pas que ses relations de financement déterminent ses priorités, ses analyses ou ses conclusions.** Le TIIP collabore lorsque les objectifs convergent, tout en conservant une indépendance complète quant aux sujets étudiés, à leur interprétation et à leur publication.
- **Ne poursuivra pas des initiatives ponctuelles sans valeur durable.** Le TIIP privilégie les infrastructures collectives aux projets pilotes qui prennent fin avec leur financement.
- **Ne cherchera pas à se positionner comme l'unique voix de l'investissement d'impact au Canada.** Le TIIP contribue à l'élaboration d'un cadre commun de compréhension, sans prétendre représenter à lui seul l'ensemble du secteur.

Ces engagements constituent des limites à notre action. Ils sont également ce qui rend cette action possible.

Une trajectoire sur cinq ans

La stratégie du TIIP s'inscrit dans une trajectoire de cinq ans. Chaque année correspond davantage à une orientation stratégique qu'à une liste fixe de projets.



Cette trajectoire reflète une maturité, une responsabilité et une discipline croissantes. Elle demeure toutefois non linéaire : les secteurs n'évoluent pas selon des étapes parfaitement définies et le travail du TIIP s'adaptera à la réalité du terrain.

Comment la traduction crée de la valeur

Aujourd'hui, les interprétations fragmentées entraînent des attentes mal harmonisées, des risques mal définis, de l'hésitation chez les bailleurs de fonds et des politiques publiques conçues pour compenser l'incertitude. Des capitaux susceptibles d'être mobilisés demeurent ainsi immobilisés.

Lorsque le TIIP traduit efficacement les pratiques — en les rendant accessibles aux praticiens sous forme d'apprentissage entre pairs et aux bailleurs de fonds et décideurs publics sous forme de référence commune — les interprétations commencent à converger à l'échelle du secteur. Les risques sont mieux définis. Les politiques publiques peuvent s'appuyer sur les réalités opérationnelles. Les cycles d'apprentissage s'accélèrent.

Cette convergence favorise une dynamique écosystémique plus saine : moins de frictions, moins d'échecs évitables, des coûts de transaction réduits et une participation accrue du capital au développement du secteur.

Priorités par année

PRIORITÉS POUR 2026

La priorité pour 2026 consiste à renforcer les fondations, à demeurer ancré dans la pratique opérationnelle et à consolider la base de connaissances dont dépend l'ensemble du travail à venir.

- Échange de connaissances – Infrastructure centrale d'apprentissage entre pairs et de collecte de connaissances du TIIP, soutenue par les trois grossistes du Fonds de finance sociale. Projet de recherche phare visant à établir une base de référence commune pour le secteur.
- Traduction des politiques publiques – Faire le lien entre les apprentissages tirés de la pratique et l'environnement politique afin de produire des connaissances utiles aux décideurs publics.
- Analyse et mobilisation – Valider les interprétations auprès des membres et partenaires avant leur diffusion publique.

Le rythme et la portée de ce travail dépendront de la réussite des activités de financement. Le conseil d'administration a approuvé un budget par paliers qui permet la poursuite des activités essentielles dans tous les scénarios de financement, tout en prévoyant une capacité accrue à mesure que de nouvelles ressources seront obtenues.

ANNÉES 2 ET 3 : DE LA CONNAISSANCE AUX CADRES COMMUNS

À mesure que la base de connaissances s'enrichira, l'accent sera mis sur la transformation des apprentissages accumulés en cadres communs permettant de réduire les erreurs d'interprétation et les obstacles à la coordination.

Les développements envisagés comprennent notamment un volet francophone de l'Échange de connaissances ainsi que d'autres initiatives potentielles de renforcement de l'écosystème, telles que des cadres pour les comités d'investissement, des protocoles de coordination entre fonds nationaux et locaux et des archétypes de modèles opérationnels décrivant les différents modèles d'intermédiaires viables et les compromis qu'ils impliquent.

YEARS 4-5: STEWARDSHIP AND MATURITY

Le seuil requis pour l'ajout de nouveaux cadres augmentera progressivement. L'accent sera mis sur l'intendance des ressources créées ainsi que sur leur amélioration, leur intégration et leur maintien. Les nouveaux travaux porteront sur des enjeux persistants pour lesquels le secteur ne dispose toujours pas d'approches ou de référentiels communs.

D'ici 2030, l'objectif est que le TIIP soit reconnu comme une ressource stable et utile pour le secteur, précisément parce qu'il est fiable, prévisible et rigoureux dans ce qu'il choisit d'ajouter.




Adaptation du plan

Le conseil d'administration examinera les priorités stratégiques chaque année. Toute nouvelle initiative représentant un élargissement significatif du mandat ou du niveau de risque devra faire l'objet d'une approbation explicite du conseil. Les ajustements progressifs à l'intérieur de la trajectoire approuvée seront gérés par l'équipe et communiqués dans le cadre des mises à jour régulières.

Cette trajectoire de cinq ans constitue une orientation, non un scénario figé. Ce qui demeure constant, c'est notre engagement à être utiles au secteur, à maintenir une posture neutre, à faire preuve de discipline dans notre champ d'action et à reconnaître avec transparence ce que nous savons et ce que nous ne savons pas.

Mobilisation et rétroaction

Le présent plan est partagé pour la première fois avec les membres et l'ensemble du secteur. Nous accueillons avec intérêt les questions, les réactions et les commentaires, lors de l'assemblée générale annuelle ainsi qu'au cours des mois qui suivront.



www.tiip.ca



info@tiip.ca